



Les nouveaux enseignements de la rentrée 2019

Sciences Numériques et Technologie (SNT)

La nouvelle discipline de seconde Sciences Numériques et Technologie (SNT) semble sortir de nulle part. A raison d'une heure trente par semaines pour les élèves, elle propose de découvrir « l'histoire et les enjeux des révolutions numériques ». Or, dans beaucoup de lycées, elle se retrouve en concurrence avec les autres disciplines pour les dédoublements alors qu'elle demande un travail en groupe réduit. Souvent ce sont des groupes de classes entières qui devront suivre cet enseignement obligatoire.

Aucun·e enseignant·e n'est précisément ciblé·e pour enseigner cette discipline même si souvent ce sont les enseignant·es de mathématiques et des disciplines scientifiques (SVT, Physique-Chimie) qui sont visé·es. Beaucoup de chef·fes d'établissement font pression pour que les collègues de mathématiques prennent cette discipline en charge. Rien ne les y oblige. Au vu de l'organisation et des moyens proposés, il y a de fortes chances que cet enseignement serve de variable d'ajustement. Cet enseignement pourra être prolongé par la spécialité « Numérique et sciences informatiques », mais cette spécialité ne sera pas proposée dans tous les lycées.

Le programme :

http://cache.media.education.gouv.fr/file/CSP/41/0/2de_Sciences_numeriques_et_technologie_Ens-commun_1025410.pdf

Spécialités

Certaines de ces spécialités peuvent être partagées entre plusieurs disciplines : c'est le cas de Humanités, Littératures et philosophie (HLP) entre philosophie et lettres (l'Inspection recommande de partager l'horaire en 2h+2h) ainsi qu'en Histoire Géo Géopolitique et Sciences politiques (HGGSP) pour laquelle l'Inspection recommande 3 h en HG et 1 en SES. À noter que rien n'est prévu pour la concertation des enseignant·es de ces spécialités alors même qu'elle sera nécessaire et obligatoire (préparation des évaluations, concertation sur la progression...) La question du temps de concertation et donc de l'accroissement de la charge de travail, que nous avons soulignée auprès des services, a été renvoyée aux « nécessités de notre métier ».

La spécialité Mathématiques propose notamment un niveau assez élevé qui va clairement en faire la discipline qui permettra de trier les élèves. Ce n'est pas notre conception du lycée (voir page 16). Beaucoup d'élèves qui choisissaient la série ES auparavant avec un programme adapté risquent de se retrouver en difficulté. A minima, la CGT Éduc'Action revendique la présence des mathématiques dans le tronc commun.

Dans de nombreuses spécialités, **l'Inspection souligne la nécessité de faire prendre conscience aux élèves de l'intérêt de la discipline afin d'éviter la perte d'élèves en Terminale**. Cela met en lumière la concurrence entre les disciplines, faisant porter un risque de pression plus grand sur les personnels tout en incitant à attirer les élèves... Le lycée de Blanquer met bien en place la compétition et la concurrence tant prisée dans le système économique capitaliste.

Dans de nombreuses disciplines, le choix d'épreuves « simplifiées » questionne sur les méthodes argumentatives que les élèves doivent acquérir. Par exemple en SES, il n'est pas attendu une épreuve demandant un raisonnement complet : introduction (même simplifiée) / développement / conclusion.